

## **SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mil quinze, le 22 septembre 2015, le Conseil Municipal de la commune de SENIERGUES, légalement convoqué le 18 septembre 2015, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel THEBAUD, Maire.

Etaient présents : Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Yoann BERGOUNIOUX, Christine BOY, Magali CLAMAGIRAND, Robert ESCAPOULADE, Angélique LAFON, Yvelise PAGANEL, Pascal RICHARD

Etait absent : Néant

Secrétaire de séance : Michel MESPOULET

### **1 – SUPPRESSION DU BUDGET CCAS :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République qui a été publiée au Journal Officiel du 8 août 2015 et notamment l'article 79 qui permet aux communes de moins de 1 500 habitants de supprimer leur CCAS.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- De supprimer le budget CCAS de la commune
- De transférer les sommes dans le budget communal
- 

### **2 – DEMANDE DE PROROGATION DU DELAI DE DEPOT D'UN AD'AP :**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 2 de l'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014 donne l'obligation au propriétaire d'un Etablissement Recevant du Public l'obligation de transmettre à l'autorité administrative un document établissant la conformité de cet établissement aux exigences d'accessibilité à défaut il soumet à cette autorité un agenda d'accessibilité programmée « AD'Ap » avant le 27 septembre 2015.

Notre petite commune a dans un premier temps sollicité des organismes pour la réalisation d'un diagnostic et la rédaction de ce document.

Compte tenu du coût des devis pour notre commune et l'absence de moyens humains nous permettant de réaliser ce travail, nous avons entamé une réflexion avec la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat.

Ainsi, un agent nouvellement recruté par la Communauté de Communes va être mis à disposition pour réaliser les Ad'Ap des 50 bâtiments concernés.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité charge Monsieur le Maire de solliciter auprès de Madame la Préfète une prorogation du délai de dépôt de l'Ad'Ap les concernant pour impossibilité technique.

### **3 – CHOIX DES DEVIS BETON POUR CONTAINERS :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les trois devis qu'il a reçu pour le béton des emplacements des containers, à savoir :

- Entreprise DE NARDI (béton fibré) pour un montant de : 1 097 € 42 TTC
- Entreprise CHAUSSON pour un montant de : 1 196 € 40 TTC
- Entreprise THERON (béton fibré) pour un montant de : 856 € 30 TTC

pour un volume de 6 m<sup>3</sup> à disperser sur 4 sites.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de retenir le devis de l'Entreprise THERON et charge Monsieur le Maire du suivi.

Monsieur Jean-Jacques DELBERT doit contacter l'entreprise pour savoir si le béton est fibré ou pas.

### **4 – DEMARRAGE DU SITE INTERNET**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ce que va être le site Internet de la commune. Il rappelle que ce site doit être mis à jour régulièrement. Une fois que toutes les données seront inscrites sur ce site, Monsieur le Maire souhaiterait qu'une soirée d'information à la population soit organisée afin de présenter ce site.

Après discussion, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

### **5 – REPARATION ABRI-BUS :**

Monsieur le Maire propose de faire une commission pour faire un état des lieux, sur place, des réparations à effectuer sur l'abri-bus.

Après discussion, Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT et Pascal RICHARD composera cette commission.

## **6 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau projet proposé par le SDAIL concernant l'Aménagement de la RD 10 devant l'Eglise.

Il précise que ce dossier a été envoyé à Monsieur l'architecte des Bâtiments de France pour avis.

## **7 – QUESTIONS DIVERSES :**

### **A – RECENSEMENT DES OUVRAGES D'ART DE RETABLISSEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu de la Préfecture du LOT, un courrier concernant le recensement des ouvrages d'art de rétablissement des voies de communication. Notre commune est concernée par des ouvrages surplombant le réseau autoroutier d'ASF (A20).

Il fait part également du courrier du Conseil Départemental, en date du 28 juillet 2015, qui, dans le cadre du SDAIL et au titre du forfait conseil, peut recenser et diagnostiquer sur l'état des ouvrages recensés.

Monsieur le Maire contactera Monsieur Gérard VIOSSANGES pour effectuer ce recensement au nom de la commune.

### **B – VIRAGE DANGEREUX DANS LA COTE DE LA D 801 :**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la réponse du Conseil Départemental concernant le virage dangereux avant l'entrée de notre village, côté Peyrebrune sur la RD 801.

### **C – COURRIER DU PNR DES CAUSSES DU QUERCY : TRANSITION ENERGETIQUE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du PNR des Causses du Quercy qui a été retenu comme « territoire en devenir » et peut à ce titre bénéficier d'une dotation minimum de 500 000 € destinée à soutenir des projets de collectivités en faveur :

- De la réduction des consommations d'énergie
- De la réduction des émissions de gaz à effet de serre

- De la production d'énergies renouvelables
- D'un urbanisme durable

Notre commune rentre dans le cadre de la réduction des consommations d'énergie avec le projet d'éclairage public qui a été envisagé.

Monsieur le Maire précise qu'il adressera au PNR des Causses du Quercy la fiche projet concernant ce programme.

#### **D – CONGRES DES MAIRES :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Congrès des Maires et Elus du LOT aura lieu le Dimanche 4 octobre 2015 à Cahors et aura comme thème « Le numérique » ; Ceux qui veulent y participer doivent se faire connaître afin que l'on puisse envoyer les réservations avant le 25 septembre 2015. Après discussion, Madame Huguette MONESTIER et Messieurs Michel THEBAUD et Michel MESPOULET participeront à ce congrès.

#### **E – PERMIS DE CONSTRUIRE :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que depuis le dernier conseil, plusieurs demandes ont été déposées, à savoir :

- Monsieur et Madame Romain LAFON pour une modification d'ouvertures
- Monsieur et Madame Alain LAGARRIGUE pour une piscine et un abri piscine
- Monsieur et Madame Jean-Louis BERGOUNIOUX pour une extension d'une cuisine
- Madame Laurence MONESTIER pour une demande de certificat d'urbanisme

#### **F – VOIRIE :**

- Chemin de Graule : Monsieur Michel MESPOULET rend compte de la visite sur place. Il serait nécessaire d'en reparler à la commission voirie de la communauté de communes de Labastide-Murat afin d'en goudronner une partie.
- Chemin qui traverse le camping de la Faurie : projet de nettoyer les broussailles et de le rendre accessible.
- Chemin de Gaudou au Mas de Rapy : projet de le nettoyer

## **G – ACHAT PANNEAUX INDICATEURS :**

Il faudrait prévoir d'acheter des panneaux indicateurs pour : Le Mortier, La Fontaine dans le village et La Boissière (LANDREAU).

## **H – ARBRE DE NOEL :**

Monsieur le Maire propose la date du 19 décembre 2015 à 15 heures pour l'arbre de Noël. Nos aînés seront également invités. Christine BOY et Angélique LAFON doivent acheter les jouets.

## **I – TOUR DE TABLE :**

Michel THEBAUD :

- a assisté à la réunion EDF avec Jean-Jacques DELBERT
- a assisté à la réunion du PNR des Causses du Quercy : Bilan des activités 2014

Robert ESCAPOULADE : fait part des remarques de Monsieur Jean-Paul BEDUER, à savoir :

- Mettre une poubelle plus grande près de la table pique-nique
- Aménager un terrain de pétanque

Huguette MONESTIER :

- précise que des gens bien attentionnés se servent des tuiles qui ont été stockées sur le terrain communal
- précise qu'il y a toujours des infiltrations d'eau à la maison communale. Il faut prévoir également les plaques pour les fosses.
- Que la réunion des présidents d'associations aura lieu le 23 octobre 2015, à 18 heures, à Lauzès
- Que le rallye organisé par l'Office du Tourisme aura lieu le 25 octobre 2015
- Que l'ADMR cherche du personnel

Yoann BERGOUNIOUX : précise qu'il n'a pas pu assister à la réunion du Céou

Michel MESPOULET :

- Précise que le point à temps va se faire dans les prochains jours
- Qu'il faudra nettoyer l'Eglise avant la Toussaint
- Que des tilleuls malades vont être abattus le long de la route D 801 dans l'agglomération par le service du Département du LOT.

Yvelise PAGANEL : a assisté à la réunion du Syndicat de l'Eau

Angélique LAFON :

- Informe des réunions sur l'action sociale de la Communauté de Communes
- Prévoit une animation avec les enfants de la commune le 12 décembre 2015 de 15 heures à 17 heures pour préparer les décorations de Noël.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 58.